

# Écrivons pour le Climat

## Règlement du Concours

### ARTICLE 1

#### Au sujet du concours :

- Académie Made in France et ses partenaires organisent depuis 2022 le Concours « Écrivons pour le climat » qui s'adresse exclusivement aux élèves âgés de 8 à 18 ans de toutes les structures dans le monde visant l'apprentissage de la langue française en tant que langue étrangère ou langue seconde (établissements publics ou privés, associations de langues ou autres, enseignants indépendants, etc.).
- Il se déroule pendant l'année scolaire.
- L'objectif est une production écrite en langue française.
- Le sujet est imposé : la problématique du climat
- Le type de production est libre : histoire, poème, slam, BD, interview journalistique, affiche publicitaire.

### ARTICLE 2

#### Au sujet des dates et des catégories d'inscription :

- Les inscriptions sont ouvertes entre le 25 mai 2023 et le 23 septembre 2023.
- Ce concours s'adresse à trois catégories d'élèves :
- Catégorie école : les élèves entre 8 et 11 ans
- Catégorie collège : les élèves entre 12 et 15 ans
- Catégorie lycée : les élèves entre 15 et 18 ans

### ARTICLE 3

#### Au sujet de la production écrite attendue :

Une production peut être individuelle ou collective (un ou plusieurs élèves ensemble voire une classe). Une production représente un participant. Chaque participant ne peut présenter qu'une seule production. Elle doit impérativement être écrite en langue française.





## Le format de la production :

- Un seul document d'une page, écrit en français.
- Un seul document par participant (élève, groupe ou classe)
- La partie "texte écrit" doit être dactylographiée, de 10 lignes à une page.
- L'incorporation d'illustrations autorisée (photos, dessins, graphiques, etc.) sur la page.

## ARTICLE 4

### Au sujet des RDV et des ateliers pour les enseignant.e.s :

1. Nous rappelons que ce concours a pour objectif de développer le travail collaboratif d'apprentissage et de créativité entre enseignants et élèves afin d'échanger sur la problématique du sujet et amener l'apprenant.e à proposer une production écrite personnelle.
2. Tout au long de l'année, des RDV et des formations sont proposées aux enseignant.e.s. Elles sont en ligne et vivement recommandées, car, ce sont des moments importants pour se rencontrer, échanger, poser des questions et travailler ensemble.

#### - Les RDV ➡

- Le premier RDV, vendredi 29 septembre 2023, est un moment pour faire connaissance, rappeler les règles du concours et poser toutes les questions possibles.
- Le deuxième RDV, vendredi 1er mars 2024, vers la fin de l'année scolaire permet de rappeler les règles de soumission et les critères de sélection.

#### - Les formations ➡

- Trois formations sont proposées. Elles ont pour objectifs de fournir de l'information sur le climat et de proposer du matériel pédagogique utilisable en classe par les enseignants :
- Formation 1 : Comprendre ce que veut dire le changement climatique (vendredi 6 octobre)
- Formation 2 : L'empreinte carbone (vendredi 1er décembre)
- Formation 3 : L'ONU et les jeunes activistes (vendredi 2 février)



## ARTICLE 5

### Au sujet de la soumission de toute production :

1. Elle doit être soumise en format numérique (.png .jpg ou .pdf).
2. Elle doit être téléchargée sur le site internet Made in France avec les renseignements suivants :
  - Le nom de la structure,
  - Le nom du participant (préciser si c'est une classe, un groupe, le nombre de personnes, avec le ou les prénoms, l'âge, le niveau de compétence en langue française (A1-C2),
  - Le titre et le type de production proposée (interview, histoire, BD, poème, article de presse, slam, etc.),
  - L'autorisation de publication (*media-right autorisation*).
3. Les structures et/ou les enseignants auront la charge de soumettre les productions et les formulaires des élèves participants, au plus tard *le 13 mars 2024, en ligne*, suivant les indications ci-dessus.

## ARTICLE 6

### Au sujet du comité et des critères de sélection :

1. Un comité dont le nom des membres sera connu lors du premier RDV, sélectionnera les meilleures productions de chaque catégorie (école, collège, lycée) suivant les critères suivants
  - Le niveau de compétence linguistique (A1-C2)
  - La qualité du scénario de l'histoire, du déroulement, de l'organisation du texte
  - L'adéquation entre texte et illustrations (dessins, photos, graphiques...)
  - L'originalité, en fonction du type de production choisie
2. Chaque membre du comité indiquera sa sélection, suivant ces mêmes critères, pour chaque catégorie au plus tard le 7 avril 2024 afin de désigner les meilleures productions écrites.
3. Les prix (informations fournies très bientôt) seront attribués dans chaque catégorie, et la liste des gagnants sera publiée le 18 avril 2024.



## ARTICLE 7

### **Au sujet de la cérémonie de remise des prix :**

1. Une cérémonie virtuelle, en ligne, de remise des prix sera organisée par Made In France le samedi 20 avril à 9h30 PST (heure de San Francisco).
2. Les représentants, tous les élèves et familles des structures participantes seront invités à la cérémonie de remise des prix.
3. Les productions sélectionnées seront exposées sur les réseaux sociaux et le site internet de la bibliothèque virtuelle d'Écrivons pour le climat (le lien sera donné très prochainement).

## ARTICLE 8

### **Au sujet du matériel des formations du concours "Écrivons pour le Climat":**

Ce matériel est la propriété de la structure Smartcaravan. Il ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation préalable d'un représentant de Smartcaravan ([www.smartcaravan.com](http://www.smartcaravan.com)).

*Bonne chance à tous !*



*Écrivons pour le Climat*

Pour toute question, merci de contacter Madeleine Cosson-Flanagan :  
[madeleine@amadeinfrance.com](mailto:madeleine@amadeinfrance.com)